

LES MEMBRES DU DISPOSITIF

Pour répondre à l'un des enjeux majeurs que représente la sécurité numérique dans notre société, le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr a été créé en 2017. Porté par le groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, ses missions sont l'assistance aux victimes de cybermalveillance, la prévention et la sensibilisation sur la sécurité numérique, et l'observation de la menace. **Le GIP est composé d'une soixantaine de membres issus du secteur public, privé et du domaine associatif qui contribuent ensemble à une mission d'intérêt général.**

Les membres de Cybermalveillance.gouv.fr ont souhaité s'impliquer dans l'action du dispositif et contribuer à l'accomplissement de ses missions en le rejoignant. Ils sont répartis en 4 collèges représentant l'ensemble de l'écosystème :

- **Les étatiques :** ministères et secrétariat d'État ;
- **Les utilisateurs :** associations de consommateurs, de victimes, de collectivités, clubs d'utilisateurs et organisations professionnelles ;
- **Les prestataires :** syndicats et fédérations professionnelles ;
- **Les offreurs de solutions et de services :** constructeurs, éditeurs, opérateurs, sociétés de services et plus largement toutes les sociétés qui souhaitent s'engager dans la lutte contre les cybermenaces.

POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

En devenant membre, vous pourrez :

- **Participer aux décisions structurantes** de l'organisation en Assemblée générale et Conseil d'administration ;
- **Rejoindre une communauté de compétences** d'une soixantaine d'entités au service d'une même mission d'intérêt public ;
- **Contribuer aux actions de prévention et de sensibilisation ;**
- **Participer aux groupes de travail ;**
- **Avoir accès à différents outils et services** (soirées membres, club communication, sensibilisation interne, revue de presse...);
- **Prendre part à une mission d'intérêt général.**

Le rôle des membres est donc stratégique et opérationnel. **En associant leur image à celle de Cybermalveillance.gouv.fr nos membres témoignent de leur implication sur le sujet de la sécurité numérique auprès de leur public.**

ENGAGEMENTS DES MEMBRES

- **Participer** au rayonnement du dispositif ;
- **Apporter** des ressources ;
- **Communiquer** sur les travaux et contenus ;
- **Partager** les valeurs fondamentales autour de la sécurité numérique (sensibilisation / hygiène numérique).

RENDEZ-VOUS SUR
WWW.CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

DEVENIR MEMBRE DU DISPOSITIF

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

Vous êtes un organisme public ou privé et souhaitez devenir membre ? Demandez un dossier de candidature à : partenariats@cybermalveillance.gouv.fr.

Votre dossier de candidature dûment complété sera ensuite soumis au Conseil d'administration qui rendra un avis pour décision en Assemblée générale.

MEMBRE



Assistance et prévention en cybersécurité

CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

EXEMPLES D'ACTIONS RÉALISÉES AVEC LES MEMBRES



Opération ImpactCyber avec le Club EBIOS, la CPME, le MEDEF et l'U2P



MalletteCyber avec l'ANCT



Cyber en gare avec la SNCF



Cyber Guide Famille avec le GT famille

PAROLES DE MEMBRES



U2P*

Michel Picon

Président de l'U2P

Alors que les cyberattaques se multiplient en direction des petites entreprises, l'U2P a rejoint le GIP ACYMA afin de relayer ses actions de sensibilisation et d'accompagnement face aux enjeux de cybersécurité au plus près des 3,3 millions de TPE-PME artisanales, commerciales et libérales qu'elle représente.

* L'Union des Entreprises de Proximité



CNOEC*

Dominique Perier

Vice-président du CNOEC
en charge du Numérique

Dans un monde de plus en plus digital mais fragile au regard de la situation géo politique, le CNOEC sensibilise et accompagne les cabinets d'expertise comptable dans le cyber espace. Le risque Cyber doit être intégré dans nos cabinets d'expertise comptable au quotidien. L'anticipation est primordiale pour chacun d'entre nous. Le CNOEC a rejoint le GYP ACYMA et le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr pour bénéficier et participer à la prévention et à l'accompagnement de nos cabinets et de leurs clients Entreprises, victimes de la cybercriminalité en France.

* Le Conseil national de l'ordre des experts-comptables



Assemblée nationale

Naïma Moutchou

Vice-présidente de
l'Assemblée nationale

Le partenariat entre l'Assemblée nationale et le groupement d'intérêt public Action contre la Cybermalveillance va permettre de décupler nos moyens de prévention et de réaction, en diffusant les bonnes pratiques et l'accès au dispositif national d'assistance aux victimes dans chaque territoire, auprès des citoyens et de l'ensemble des acteurs locaux.



APVF*

Christophe Bouillon

Président de APVF

Face à la montée des cybermenaces, les petites villes sont en première ligne, souvent par manque d'accès à l'ingénierie. Cybermalveillance.gouv.fr est un partenaire clé pour sensibiliser élus et agents, et fournir des outils concrets, renforçant la résilience de nos territoires et la sécurité des citoyens.

* L'Association des Petites Villes de France



Avant de cliquer

Carl Hernandez

Co-fondateur

Notre collaboration avec Cybermalveillance.gouv.fr vise à sensibiliser les professionnels et particuliers aux risques cyber. Face aux enjeux économiques et sociétaux actuels, nous unissons nos forces pour une sensibilisation globale, essentielle pour protéger et sécuriser notre environnement numérique.



France TV

Frédéric Brochard

Directeur des Technologies
et des Systèmes d'Information

La collaboration avec les équipes du GIP offre à nos journalistes un accompagnement afin de mieux appréhender et transmettre à notre public une information claire et précise sur les risques numériques. Cette collaboration s'inscrit pleinement dans notre mission de service public.

NOS MEMBRES PUBLICS / PRIVÉS

PREMIER MINISTRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

MINISTÈRE DES ARMÉES

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DU NUMÉRIQUE



GIP ACYMA
www.cybermalveillance.gouv.fr